

Comment ils écrivent l'histoire

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **6 (1930-1931)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-704157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

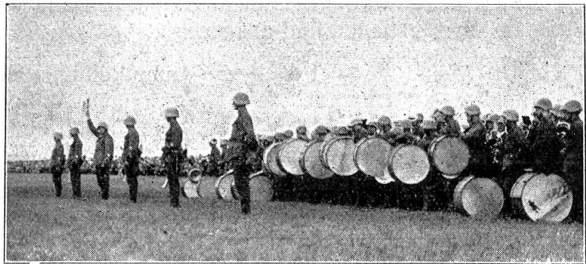
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

stimmt; wer könnte sich auch in diesem Labyrinth von Vorschriften und «Kompetenzen» von Portionen und Rationen, von Reiseentschädigungen, Verpflegungsberechtigungen und abhanden gekommenen Haferkörnern zurechtfinden! Uns muss die Hauptsache sein, dem Mann das tägliche Brot zu schaffen, das er sauer genug verdient. In Bern sitzen emsige Rechner; sie finden unsere Fehler schon heraus. Warten wir also geduldig auf die Revisionsbemerkungen. Hans Rud. Schmid (in der «N. Z. Z.»).



Défilé der 3. Division. — Défilé de la 3^{me} Division.
6 Regimentsspiele vereinigt. — 6 musiques de régiment.
(M. Kettel, Genf.)

Kampfspruch

(Von Arnold Ott.)

Wenn die Winde dich umwettern,
Lass das Jammern, lass das Zettern,
Trotz' den Blitzen, steh' dem Sturme
Und das Winden lass dem Wurme.

Wenn um dich die Trümmer rauchen,
Sollst du deine Kräfte brauchen
Und aus Schutt und Aschengrauen
Neu dein stolzes Haus dir bauen.

Wenn mit Stich und Stoss die vielen
Feinde nach der Brust dir zielen,
Lass den starken Spruch dich lehren:
Viel der Feinde, viel der Ehren!

Wirf dich mitten ins Gedränge,
Treib die Feinde in die Enge,
Nur dem starkgemuten Ringen
Folgt ein mächtiges Gelingen.

Am 30. September dieses Jahres jährte sich der Tod des Dichters **Arnold Ott** zum 20. Mal. Der Sohn des Dichters, Oberstlt. Albert Ott, hat dem «Schweizer Soldat» vorstehendes Gedicht seines Vaters zugesandt. Es bezeugt den herrlichen Mannesmut, der den Verstorbenen auf seinem ganzen Lebensweg treu begleitete. Die Stadt Schaffhausen ehrte den Dichter durch Einweihung einer Erinnerungstafel mit Bild. Red.

Comment ils écrivent l'histoire

Les bataillons neuchâtelois 18, 19 et 20 viennent de terminer le C. de R., dans la région de la Sagne, les Ponts, la Chaux-du-Milieu. La première semaine fut consacrée au détail : mise au point de l'instruction individuelle, tirs en stand, quelques tirs de combat, inspection d'armes, visite d'une escadrille avec conférence par l'un des aviateurs ; le samedi soir un petit exercice d'avant-postes et le dimanche, culte puis licenciement de midi à 22.30. Le lendemain lundi, puis mardi, reprise du travail habituel du moins dans de nombreuses compagnies

qu'il m'a été donné de visiter. Le mercredi par contre, avait lieu un exercice de R. qui a amené les troupes dans la région sud-ouest, à proximité de La Chaux-de-Fonds. C'était également le jour fixé bien avant le cours déjà pour le défilé. L'exercice, qui a débuté à 05,00 h., a pris fin à midi et le R. s'est concentré au Cerisier pour le dîner et le repos jusqu'à 15,00 h. Ensuite ce fut le départ pour la rentrée dans les cantonnements respectifs par La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

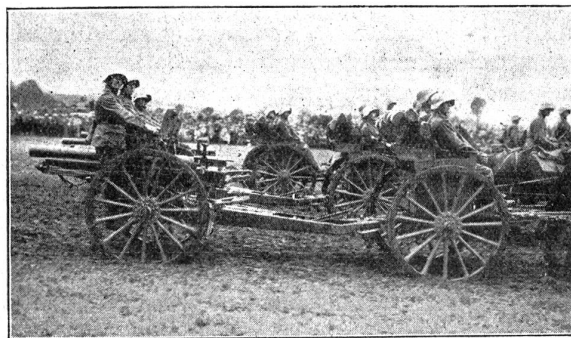
Et voici ce qu'on trouve à ce sujet dans «La Sentinelle» du 1^{er} septembre :

«A-t-on idée de faire défiler des hommes par un soleil tropical sur le pavé de la rue la plus exposée aux rayons accablants. Ceci après qu'on ait déjà obligé la troupe à gravir une colline exposée de même, durant la matinée ?

Les suites de ce défilé imbécile n'ont pas tardé à se faire sentir. Déjà en ville, des hommes sont tombés par insolation. Mais ce fut pendant la dernière partie de la marche que l'on enregistra les conséquences de cette journée «magnifique», au dire de ceux qui servent la propagande militariste à coup de grandiloquences mensongères et autres crétineries indignes de foi.

Comme on le sait, les soldats durent encore défiler au Locle. Puis ce fut le trajet pour regagner les cantonnements. Un soldat qui en était nous dit : On nous a fait bivouaquer au-dessus de la Jaluze quand la fraîcheur est arrivée. Les troupiers étaient mouillés de transpiration. Après une demi-heure de bivouac, la marche la plus pénible de la journée commença. Tous les cinquante pas, à peu près, un homme tombait. C'est avec un bon quart des effectifs en moins, que l'on atteignit les cantonnements. Les trois quarts restants arrivèrent clopin-clopant, dans le plus grand désordre, littéralement abrutis par le trajet etc. . . .

Ceci n'empêcha pas les supérieurs de «remettre ça» le lendemain matin, avec le 18. On fit défiler la troupe à la Tourne devant M. Minger et autres superbonzes du Département militaire. Les deux défilés de la journée précédente n'avaient été qu'une répétition générale. «Les chiens de guerre peuvent être satisfaits.» Mais,



Défilé der 3. Division. — Défilé de la 3^{me} Division.
Feldartillerie. — L'artillerie de campagne.

au lendemain de ces journées éreintantes, ils ne faisaient pas les malins. Ils ont entendu quelque chose de la part des troupiers. Aussi comprenons-nous qu'ils aient fait donner à fond la presse à leur dévotion. C'est ainsi qu'on amuse les civils en leur racontant des histoires à dormir debout, tandis que les pioupious la crèvent.»

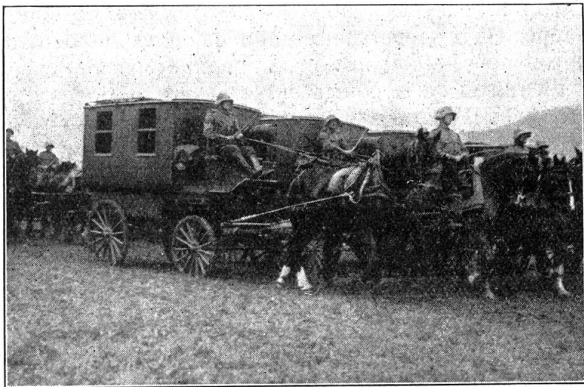
Ah oui! des crétineries indignes de foi en parlant de ceux qui servent la propagande militaire.

Le correspondant de «la Sentinelle» a un sacré toupet de reprocher à d'autres ce que précisément il fait lui-même.

Tout d'abord, les troupes n'ont pas défilé au Locle. Elles ont traversé la localité au simple pas avec tunique ouverte à deux boutons, comme du reste il en fut ainsi pour toute la journée.

Il est fait allusion au bivouac par la fraîcheur.

J'ai parcouru moi-même le bivouac dans toute son étendue pour y exercer la fonction qui m'incombe au service. Je n'ai rien entendu qui me permette de croire que la troupe s'en est plainte comme voudrait l'insinuer le fameux correspondant.



Défilé der 3. Division. — Défilé de la 3me Division.

Die Zentrale der Telegraphen-Kompagnien.

Les centrales des compagnies télégraphistes.

(M. Kettel, Genf.)

Bien au contraire, c'était à cet instant là un moment très agréable, et venir parler de fraîcheur à 19,30 h. après une très chaude journée est un imbécillité.

Mais où ce correspondant écrit vraiment une saleté c'est quand il affirme que c'est avec un bon quart des effectifs en moins que l'on atteint les cantonnements et que les trois-quarts restants arrivèrent clopin-clopant, littéralement abrutis, etc.

Chers lecteurs, votre présence sur le parcours de la rentrée après le bivouac vous aurait prouvé combien les lignes de «la Sentinelle» sont peu dignes de foi, elle qui fait si souvent la leçon aux autres.

Quant à son correspondant, pardonnons-lui, il a un esprit qui va clopin-clopant, et littéralement

F. M.

La discipline

Dans les pages qui précèdent, nous avons essayé de définir la mission qui incombe à l'armée suisse et de montrer à quel point celle-ci est nécessaire à notre pays. Pour être un bon soldat, il faut se bien convaincre de cette nécessité. Nous allons voir maintenant qu'une horde de citoyens armés ne saurait nous suffire, mais qu'il nous faut une véritable armée, à la hauteur des exigences actuelles, éduquée selon les principes modernes.

Quels sont donc les devoirs auxquels le soldat, pris isolément, doit obéir pour que l'armée tout entière réponde à ce qu'on attend d'elle?

Le premier est sans contredit l'observation stricte de la discipline, c'est-à-dire de l'obéissance militaire. Est vraiment discipliné le soldat qui subordonne sa volonté propre à celle de son chef, qui exécute l'ordre reçu dans la forme exacte où il a été donné, sans hésitation et sans réplique, comme sans retard. Dans toute famille unie il existe un chef dont l'autorité est reconnue de tous. Il en est de même de la compagnie, du bataillon, de l'armée. Il faut qu'il y ait des supérieurs qui commandent et des subordonnés qui obéissent. Si dans la famille et dans l'armée chacun voulait agir à sa guise et refusait d'obéir aux ordres reçus, on ne pourrait rien faire aboutir. Qu'on se représente une fabrique ou une grande administration à laquelle une direction ferme ferait défaut, dont les employés pourraient commencer le travail et le quitter à leur convenance, où chacun choisirait la tâche qui convient le mieux à ses goûts. Une pareille entreprise serait vouée, sans aucun doute, à la stérilité la plus complète, et les ouvriers souffriraient les tout premiers de cet état de choses. Ce qui est vrai d'une fabrique l'est à plus forte raison de l'armée; et c'est ici une condition indispensable du succès, que tous, les officiers comme les soldats, se soumettent coûte que coûte aux ordres reçus et se rendent compte des responsabilités qu'entraîne toute négligence dans l'exécution de leur devoir. L'armée ne pourra mettre toute sa force en œuvre et ne pourra surmonter les difficultés qui souvent se présentent à elle inopinément, qu'autant que tous se plieront à la volonté d'un seul et se voueront une mutuelle confiance. La hiérarchie est nécessaire; les uns commandent, les autres obéissent, les responsabilités n'étant pas les mêmes; les droits et les devoirs sont de nature différente, mais la dignité d'homme doit être à la base de tous les rapports entre les supérieurs et leurs subordonnés. Nous ne saurions trop insister sur ce point que les soldats doivent l'obéissance à **tous** leurs chefs, quel que soit leur grade. Il faut se montrer aussi respectueux de la volonté d'un sous-officier que de celle d'un officier. Contrevenir à l'ordre d'un caporal, c'est commettre contre la discipline une faute aussi grave que de désobéir au lieutenant.



Défilé der 3. Division. — Défilé de la 3me Division.

Die fremden Offiziere. — Les officiers étrangers.

(M. Kettel, Genf.)

Pourquoi la troupe est-elle conduite à la soupe en subdivision? Pourquoi doit-elle être rentrée à heure fixe au cantonnement? Pourquoi exige-t-on dans la colonne de marche que le fantassin reste bien à sa place et l'empêche-t-on de boire à toutes les fontaines? Autant de points

Adress-Änderungen sind unter Beilage von 30 Rp. in Briefmarken und Angabe der alten Adresse an die Administration zu richten.